

MESURER ET DIAGNOSTIQUER

Force d'Intervention Rapide (FIR)



Etat, Industriels adhérents



Dans la région des Pays de la Loire
Sur les lieux d'incidents industriels



Opérationnelle depuis 2022 pour l'air, les fumées et retombées de suies
Extension en 2025 aux milieux Sols, Herbes, Eaux de surface



Air Pays de la Loire est l'association agréée par le ministère en charge de l'environnement pour assurer la surveillance de la pollution de l'air des Pays de la Loire.



Pour permettre aux industriels Installations SEVESO Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation, 1510 notamment, vis-à-vis des **nouvelles dispositions réglementaires relatives à leurs procédures d'urgence**, Air Pays de Loire s'appuie sur son expertise et son expérience de terrain pour proposer un dispositif complet de mesures et prélèvements multi-milieux en situation accidentelle, dénommé **Force d'Intervention Rapide (FIR)** sur la région des Pays de la Loire.

Un volet « organisation », qui prévoit :

- Une équipe d'intervention 7j/7 et 24h/24
- Un partenariat conventionné avec les SDIS, en relation avec la DREAL et la Préfecture
- Du matériel prêt à l'emploi
Canisters, mini-stations de mesure, jauge, pompes, badges passifs
- Une diversité de polluants recherchés
BTEX, aldéhydes, COV, particules PM10, PM2.5, PM1, SO₂, NO₂, CO, H₂S, NH₃, PCB, dioxines, furanes, cyanures, métaux, retombées et fumées acides...
- Une stratégie de prélèvements personnalisée
Marqueurs environnementaux émis en cas d'accident de type incendie ou fuite toxique
Selon les techniques spécifiques du guide INERIS de l'IEM et de prélèvements en situation accidentelle
- Un protocole de mesures adapté au contexte
Étude de dangers, POI, PPI, guides France Chimie et autres, cibles vulnérables localisées dans un rayon de 5 km, inventaire des usages constatés lors du repérage des cibles
- Un coût annuel mutualisé au nombre d'industriels adhérents au dispositif
Sous la forme d'un abonnement de 3 ans, à prix préférentiels

Un volet « intervention », qui est activé :

- Sur déclenchement de l'industriel adhérent ou de la DREAL
- En collaboration avec les conseillers techniques risques chimiques du SDIS dès les premières heures, et avec l'industriel, le COS, la DREAL lors de l'événement
- Prélèvements et suivi de la qualité de l'air sur la base du guide INERIS (Février 2023, Stratégie de prélèvements et d'analyses à réaliser suite à un accident technologique – cas de l'incendie)
- Modélisation possible du panache pour localiser les zones de retombées maximales
- Analyses de l'air en urgence au laboratoire ou par nos analyseurs en continu
- Prélèvements des échantillons Sols, Herbes et Eaux sous la semaine à compter du déploiement de la FIR, et analyses des paramètres chimiques au laboratoire
- Interprétation des résultats et diffusion des conclusions



Thomas CAMPMAS - Chef de département HSEQI - TOTAL RAFFINAGE FRANCE – Adhérent à la force d'intervention rapide

« Adhérer à la Force d'intervention rapide d'Air Pays de la Loire est pour la plateforme TotalEnergies de Donges une garantie de bénéficier d'un service réactif et de grande qualité pour informer nos parties prenantes en cas d'évènement, tout en répondant à nos exigences réglementaires Post Lubrizol. Le partenariat entre Air Pays de la Loire et le SDIS est un atout indéniable pour effectuer des mesures dans les premières heures de l'accident. L'expertise, l'indépendance et la transparence de l'association sont des gages rassurants pour l'ensemble des parties prenantes impliquées lors d'un accident, qui permettent d'établir un dialogue constructif sans remise en cause des mesures effectuées. Le déploiement réalisé en décembre 2022 constitue en cela un parfait exemple. »



CHIFFRES CLÉS

- 1 numéro d'appel dédié astreinte 24h/24 – 365 jours/an
- 1 exercice annuel type PPI en collaboration avec la Préfecture
- 5 SDIS sous convention de partenariat
- 36 industriels adhérents en Pays de la Loire
- 1 partenariat « Prélèvements et Analyses Sols, Herbes et Eaux » conventionné avec un membre du réseau RIPA de l'INERIS

CONTACT - ACCOMPAGNEMENT

Matthieu PIAU - Responsable de l'activité Force d'Intervention Rapide
06 02 18 65 17 – piau@airpl.org

Ils nous font déjà confiance :

